

17^E À GAUCHE ! Le journal des socialistes

N°13 - Février 2013

Ternes - Monceau - Batignolles - Epinettes



Édito

La principale inquiétude de nos concitoyens en ce début d'année demeure la situation de l'emploi. Après dix années de dégradation progressive et mal anticipée (un million de chômeurs de plus de 2007 à 2012), le Gouvernement met en place de nouveaux outils pour infléchir puis renverser la courbe du chômage dans les 12 prochains mois.

La seconde préoccupation est le mal logement. Sur ce sujet, le président Hollande vient d'annoncer un "pacte" avec les acteurs privés et publics, sous la forme d'un ensemble de mesures fiscales et réglementaires visant à atteindre les 500 000 constructions annuelles.

Sur ces deux sujets, mais également sur les transports et les services publics, la Ville de Paris se mobilisera en 2013 pour accompagner tous ces efforts.

Mais si ces questions sont prioritaires, elles n'empêchent nullement la majorité de gauche de mettre en œuvre simultanément des réformes sociétales très attendues. Le mariage pour tous en est une. Il apporte, et ce n'est pas assez souligné, une protection juridique inédite à des milliers d'enfants nés dans de nouvelles familles apparues depuis déjà plusieurs décennies.

Gauthier Vantiegheem

Secrétaire de la section Daniel Sérus

17^E À GAUCHE !

Journal d'information de la section Daniel Sérus
Parti socialiste du 17^e arrondissement

Directeur de la publication et responsable
de la rédaction : Gauthier Vantiegheem

Impression : Rapid Flyer, 25 rue de Dunkerque,
59200 Tourcoing
Dépôt légal : février 2013
Numéro ISSN : en cours

GRATUIT - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



2013, année de l'emploi

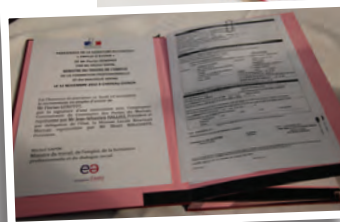
Le Gouvernement a fait de la lutte contre le chômage une priorité absolue, et il en fait la preuve. Objectif : inverser la courbe du chômage d'ici la fin de l'année. À Paris aussi, la Ville s'engage pour l'emploi des jeunes.

La lutte contre le chômage passera d'abord par la relance de l'économie. C'est pourquoi le Gouvernement a investi massivement en faveur de la reconquête de la croissance et de la compétitivité, accompagnant ses mesures d'une politique volontariste pour retrouver à moyen terme une plus grande souveraineté budgétaire. Investissement de l'Etat, réforme de la fiscalité, soutien aux entreprises, et maintien des services publics : avec cette politique cohérente, actant la gravité de la situation, le pays pourra sortir de la crise sociale actuelle.

Mais les plus fragiles d'entre nous, ceux qui sont les plus éloignés du marché de l'emploi, ne peuvent pas attendre. C'est le cas notamment des jeunes sans diplômes, en particulier dans les zones urbaines sensibles, dans les territoires ruraux enclavés et dans ceux d'outre-mer, ainsi que des seniors. Conscients de l'urgence sociale qui frappe tout particulièrement ces deux catégories de population, **le Gouvernement et le Parlement ont déjà adopté deux engagements phares de François Hollande** (promesse tenue !). Il s'agit tout d'abord des emplois d'avenir, contrats destinés aux jeunes peu ou pas qualifiés : près de 4 000 ont déjà été signés, pour un objectif de 150 000. Deuxièmement, l'Assemblée Nationale a débuté l'année par le vote de la loi instaurant les contrats de génération, qui permettront de lier dans l'emploi, en CDI, un jeune de moins de 26 ans et un salarié de plus de 55 ans au sein d'une même entre-



Signature de contrats emplois d'avenir par Michel Sapin, Ministre du travail, en novembre 2012 à Château-Chinon.



prise. 500 000 contrats seront signés d'ici 2017.

Accompagnant ces mesures, **Bertrand Delanoë**

a annoncé la réalisation de 1,7 milliard d'euros d'investissement, représentant 30 000 emplois, la création d'un nouvel incubateur dédié aux métiers du tourisme, et la mise en place d'un forum métropolitain pour l'emploi des jeunes et

Depuis mai dernier, 4 000 emplois d'avenir destinés aux jeunes peu ou pas qualifiés ont déjà été signés, sur un objectif de 150 000 !

l'égalité des chances qui se tiendra le 19 février. La Ville de Paris y signera la convention d'engagement avec l'Etat sur la mise en œuvre des

emplois d'avenir.

Le retour de l'emploi devra être durable, et cela passe par un renforcement du dialogue social. Aussi, saluons l'accord historique conclu entre les partenaires sociaux pour la sécurisation des parcours professionnels, preuve que le Gouvernement est parvenu à mobiliser syndicats et patronat : taxation des CDD pour freiner la précarité, droits rechargeables pour l'assurance chômage, mutuelle santé pour les 8 millions de travailleurs qui en sont privés.

Elsa, militante PS 17



Ecoles, services publics, hôpitaux...
L'impôt permet à l'Etat d'assurer ses missions.

Pour un impôt citoyen !

« La contribution de chacun sera rendue plus équitable par une grande réforme »

(Engagement n°14 du candidat François Hollande)

Qu'est-ce qu'être citoyen, qu'est-ce qu'appartenir à une communauté humaine, à une Nation ? Cela signifie bénéficier des infrastructures, des services publics, des aides qu'elle propose ; mais cela implique aussi d'accepter les contraintes qu'elle se donne. C'est choisir le vivre ensemble contre le chacun pour soi, la solidarité envers les plus fragiles contre la loi de la jungle.

Pour permettre à l'Etat d'assurer ses missions, tous les citoyens sont appelés à payer l'impôt. Fortunés ou non, ils contribuent via la TVA, réputée indolore et efficace, mais non progressive et donc très peu redistributive. La moitié d'entre eux payent l'impôt sur le revenu, progressif et essentiel pour la réduction des inéga-

lités. L'imposition sur l'héritage ou l'ISF concernent moins de Français mais permettent quant à eux de « redistribuer les cartes » à chaque génération et d'assurer l'égalité des chances.

« Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens, en raison de leurs facultés »

Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, article 13

En termes de justice sociale et d'efficacité économique, le bilan des premiers mois de François Hollande est sans comparaison avec celui de la droite. La nouvelle majorité a supprimé un bouclier fiscal dispendieux, injuste et inefficace, plafonné les niches fiscales et instauré une

nouvelle tranche d'impôt sur le revenu à 45%. Elle a également aligné dans une certaine mesure la fiscalité des revenus du capital sur celle du travail, alourdi l'imposition des stock-options, des retraites chapeaux et des parachutes dorés. Alors que la droite avait érigé l'égoïsme fiscal en vertu et favorisé l'accumulation du capital dans les mains d'une minorité, la gauche a mis un terme à une décennie de « redistribution à l'envers », qui voyait la baisse des impôts des plus riches être financée par le démantèlement de l'école et des hôpitaux, ainsi que par le relèvement des taxes payées par les classes moyennes (franchise de soins, taxe sur les mutuelles...). Les prochaines années seront l'occasion d'aller plus loin dans la réforme fiscale, afin de redonner tout son sens à l'impôt en le rendant plus juste et plus efficace. Il faudra notamment fusionner et prélever à la source l'impôt sur le revenu et la CSG, renforcer la compétitivité de nos entreprises et pérenniser le régime de retraites et l'assurance chômage en engageant une réforme du financement de la protection sociale, mais aussi lutter de façon résolue et sans concession contre la fraude et les paradis fiscaux en utilisant tous les instruments juridiques, politiques et économiques à notre disposition.

Matthieu Kruger et Elie, militants PS 17

En chiffres

Fiscalité

1 610

euros par mois :
revenu médian en France

SOURCE : INSEE 2010

Inégalités

21

millions d'euros :
investissements 2013 de
la Mairie de Paris pour
les écoles du 17^e.

SOURCE : MAIRIE DE PARIS

Solidaire

1%

des français
possèdent 17%
du patrimoine

SOURCE : INSEE 2011

Impôts

Le couple franco-allemand fête ses noces d'or

A Berlin, célébration du 50^e anniversaire du traité de l'Élysée, signé le 22 janvier 1963 par K. Adenauer et Ch. De Gaulle, qui scellait officiellement la réconciliation entre la France et l'Allemagne.

Avec la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, en 1950, ce traité constitue la clé de voûte de la coopération franco-allemande. Il a défini le cadre de ce qui reste l'élément décisif de cette relation : le dialogue constructif et constant mené depuis 50 ans au travers de multiples institutions, notamment l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) dont les programmes d'échanges ont bénéficié à plus de 8 millions de jeunes. Au-delà des réseaux institutionnels, l'amitié franco-allemande demeure d'abord une aventure humaine qui s'enrichit chaque jour des rencontres entre les citoyens des deux pays, dans tous les secteurs : scolaires, sportifs, culturels, associatifs... De nouveaux domaines, non prévus dans le traité, sont venus au fil du temps se greffer au partenariat (politique étrangère, défense, avec des résul-



tats certes mitigés, mais aussi agriculture, industrie, économie, transports, médias, recherche etc.). Enfin, les relations franco-allemandes demeurent la base et le moteur du processus d'unification européenne.

A l'occasion des célébrations organisées à Berlin, le 22 janvier, en présence des députés français (dont Annick Lepetit, députée de la 3^e circonscription), F. Hollande et A. Merkel ont adopté deux déclarations communes. La première réaffirme « l'importance du rôle moteur du couple franco-allemand » et la seconde prévoit, entre autres (sans précision de calendrier et de budget), un renforcement des moyens de l'OFAJ et insiste sur « l'importance majeure de l'apprentissage (très en déclin) de la langue du partenaire ». « Es lebe die deutsch-französische Freundschaft ! » - « vive l'amitié franco-allemande ! »

Jean-Louis Dieci, militant PS 17 et Michael Radeloff, militant SPD

Transports en commun ça bouge dans le 17^e !

Grâce à l'action de la Région et de la Ville de Paris, le 17^e arrondissement poursuit son développement en matière de transports publics. Deux projets majeurs ont ainsi franchi une nouvelle étape.

Premier dossier : le prolongement de la ligne 14 du métro, de la gare Saint-Lazare jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen. 2013 va voir le début de ces travaux pharaoniques, pour une mise en service dès 2017. Les objectifs sont multiples: désaturer de 23% le trafic de la ligne 13, desservir le quartier des Batignolles en plein développement, et assurer une bonne connexion avec le RERC et le futur tramway T3. Avec de nouvelles stations de métro à Pont Cardinet et Porte de Clichy, c'est un axe majeur du 17^e arrondissement qui va se trouver directement relié au réseau parisien, par une de ses lignes les plus modernes, rapides et fiables. En désengorgeant le volume de passagers sur la ligne 13, un meilleur confort sera ainsi apporté à l'ensemble des usagers quotidiens de la ligne.

Autre projet majeur : le Conseil de Paris a confirmé le prolongement du tramway T3 de la Porte de La Chapelle jusqu'à la Porte d'Asnières. Alors que cette ligne relie déjà depuis décembre 2012 le Pont de Garigliano à la Porte de La Chapelle, ce nouveau tronçon permettra de desservir l'ensemble du nord du 17^e de manière transversale, grâce à un moyen de transport qui a fait ses preuves. Et ainsi d'aider au désenclavement de plusieurs quartiers, tels que la Porte Pouchet, les Hauts de Malesherbes ou le quartier Curnonsky. Sur 4,3km, et à travers 8 nouvelles stations re-



liées à d'autres correspondances (Métros 4, 12, 13, RERC, Bus), ce prolongement fera du T3 l'une des plus longues lignes de tramway d'Europe. Cette nouvelle desserte est le fruit de l'engagement déterminé du Président du Conseil Régional d'Ile-de-France JP. Huchon, du Maire de Paris B. Delanoë, et de son adjointe chargée des transports de 2008 à 2012, A. Lepetit. Le projet sera intégralement financé par l'Etat, la Région et la Ville de Paris.

Après un vote favorable du Conseil du 17^e arrondissement le 3 décembre, le Conseil de Paris a, à son tour, à l'unanimité, confirmé ce projet. Une décision qui est due à la ténacité de l'équipe municipale, qui a longtemps fait face à une opposition de droite hostile à cette avancée. Ainsi F. de Panafieu, alors Députée-Maire du 17^e, déclarait-elle en 2007 : « le tramway va à l'encontre de l'Histoire ». Avant l'été 2013, une enquête publique va être lancée, à laquelle chacun est invité à participer, pour une entrée en service prévue en 2017. L'étape suivante sera le prolongement du T3 jusqu'à la Porte Maillot, projet soutenu par les élus socialistes.

Aymeric, militant PS17

ZAC CLICHY BATIGNOLLES : LE PROJET AVANCE

La ZAC Clichy Batignolles, l'un des projets phare de la Ville de Paris et de la mandature socialiste, continue son chemin. Les premiers immeubles sont livrés et les habitants s'installent.

Au centre de ce nouveau quartier, le parc Martin Luther King, conçu par la paysagiste Jacqueline Osty, va rentrer dans une nouvelle étape. Les travaux ont débuté pour offrir 2,5 hectares de nouveaux espaces de jeux et de détente qui vont permettre de relier la rue Cardinet au boulevard Berthier. Le chantier continuera toute l'année pour une ouverture en début d'année 2014

En 2017, ce seront 10 ha de parc urbain qui seront disponibles pour les habitants du Grand Paris et changeront durablement l'image de notre arrondissement.



La tribune de vos élus

2013 : volonté politique et réalisations concrètes pour le 17^e

Lors de ses vœux, Bertrand Delanoë a fixé ses priorités pour 2013 : le logement avec 504 millions d'euros d'investissements pour la construction de 6000 logements sociaux, et les services publics, avec notamment la livraison de 1 500 places en crèches (728 millions d'euros y ont été consacrés entre 2001 et 2014 pour 10 300 places).

Ces deux priorités se déclineront dans le 17^e, où l'année sera riche avec la livraison du Conservatoire, d'une résidence étudiante, d'un groupe scolaire, de logements sociaux et d'une crèche sur Cardinet-Chalabre, la poursuite des aménagements sur Clichy-Batignolles et Saussure-Pont Cardinet, la requalification du secteur

Borel de la Porte Pouchet, le début des travaux pour le prolongement de la ligne 14, la requalification de la 1^{re} partie de l'avenue de Clichy, et le lancement des études pour le prolongement du T3 jusqu'à la Porte d'Asnières, avec la ferme intention d'aller ensuite jusqu'à la Porte Maillot... A travers tous ces projets financés par la Ville, Bertrand Delanoë et nous-mêmes montrons notre détermination à faire du 17^e l'un des arrondissements les plus dynamiques de Paris. Et nous nous réjouissons aujourd'hui, qu'après avoir combattu nombre de ces projets, la droite du 17^e se résout enfin à s'en féliciter, voire à les revendiquer, ce qui ne manque pas d'ironie...

Les élus socialistes du 17^e

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Sur RDV au 01 46 27 78 32
Annick LEPETIT, députée
<http://www.anniclepetit.fr>

Permanence à la Mairie du 17^e

Sur RDV au 01 42 76 42 59

Isabelle GACHET

Adjointe au Maire de Paris à la Jeunesse,
Conseillère de Paris et du 17^e
Tous les mercredis matin de 8h30 à 9h30
Tous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h
<http://www.isabellegachet.fr>

Sur RDV au 01 42 76 51 40

Patrick KLUGMAN

Conseiller de Paris et du 17^e

Julien BOUCHER Conseiller du 17^e

Rémy CADORET Conseiller du 17^e
<http://remycadoret.blogspot.com>

Sabri LABIODH Conseiller du 17^e

Lamine NDAW Conseiller du 17^e
www.lamine-ndaw.fr

Nadia SALEM Conseillère du 17^e



INTERVIEW

EMPLOI DES JEUNES : 1200 emplois d'avenirs à Paris

Isabelle Gachet, Présidente de la Mission locale de Paris,
Adjointe au Maire à la jeunesse, conseillère de Paris et du 17^e

A qui s'adresse la Mission Locale de Paris ?

Isabelle Gachet. A tous les Parisiens de 16 à 25 ans, prioritairement les plus éloignés de l'emploi, mais aussi les diplômés. Elle a vocation à les accompagner dans l'emploi mais aussi dans toutes leurs démarches d'accès à l'autonomie (formations, logement, santé, aides sociales, RSA jeunes...). En 2011, elle a ainsi assuré un accompagnement complet pour 20 789 jeunes dont 9815 nouveaux inscrits.

Quel est son rôle dans la signature des emplois d'avenir ?

Elle pilote le dispositif avec Pôle Emploi et Cap Emploi (pour les travailleurs handicapés). Elle devra prospecter les employeurs et identifier les jeunes qui pourraient en bénéficier. En tant que prescripteur, elle signera les contrats entre jeune et employeur. Et aura pour mission de les accompagner durant les 3 ans du contrat pour construire un parcours qualifiant. Car l'ob-



Plus d'infos sur le site
www.jeunes.paris.fr

jectif c'est qu'au terme des 3 ans le jeune soit qualifié. C'est vraiment un nouveau métier qui incombe aux agents de la Mission Locale.

Les emplois d'avenir concernent quel public et quels employeurs ?

Tout jeune entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 pour les travailleurs handicapés) peut y prétendre dès lors qu'il est soit sans diplôme, soit titulaire d'un CAP/BEP et en recherche depuis plus de 6 mois. Dans les ZUS (Porte Pouchet pour le 17^e), le dispositif est étendu pour les diplômés jusqu'à BAC+2 au chômage depuis un an. Ces emplois sont à

pourvoir dans le secteur associatif, auprès des collectivités, organismes parapublics, la SNCF, la RATP, et certains secteurs marchands. La Ville de Paris elle, signera le 19 février une Convention avec l'Etat pour la signature de 200 à 300 emplois d'avenirs d'ici à 2014. Seront concernés les métiers liés à la sécurité et la médiation sociale, l'accueil du public, l'accompagnement des seniors, l'animation, l'entretien des espaces verts...

Quels conseils donner aux jeunes en recherche d'emploi ?

D'abord s'inscrire à Pôle Emploi, c'est une nécessité. Beaucoup ne le font pas. Ensuite aller à la Mission locale (dans le 17^e, site Béliard, 149 rue Béliard) : des conseillers pourront vraiment les aider dans leur recherche d'emploi, d'orientation ou de formation qualifiante (apprentissage, stages ou même l'Ecole de la 2^e chance). Les premiers contrats d'avenir ont déjà été signés.

Propos recueillis par Aline Royer,
militante PS 17

EN BREF

MARIAGE POUR TOUS : LA PERLE DE BRIGITTE KUSTER

Dès novembre dernier, la maire du 17^e a affirmé sur son blog qu'elle refuserait de célébrer des mariages entre personnes de même sexe si la loi relative au mariage pour tous était adoptée au Parlement. Ainsi, elle refusera d'assumer sa mission d'officier d'état civil en tant que maire.



Outre cette volonté de ne pas appliquer la loi dans son arrondissement, il est inquiétant que Mme Kuster parle dans cette même déclaration de « sa » mairie. Il pourrait lui être rappelé qu'elle n'est pas propriétaire du 17^e arrondissement, ou même de sa mairie, pas plus qu'elle n'est au-dessus de la loi.

Réagissez et participez au débat sur le groupe Facebook «17^e À GAUCHE !»



Bulletin d'adhésion

à renvoyer à : Adhésions - Fédération de Paris - 32, rue Alexandre Dumas - 75011 Paris

Renforcez le Parti Socialiste dans le 17^e Rejoignez-nous !



Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Tel. portable :
Tel. fixe :
E-mail :@.....

- Je souhaite prendre contact avec le PS 17^e
secretaire@ps-paris17.org
- Je souhaite adhérer au Parti Socialiste
- Je souhaite recevoir *17^e à gauche !* par e-mail
communication@ps-paris17.org
- Je verse € pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS).
Selon les dispositions de la loi du 9 janvier 1955, ces sommes pourront faire bénéficier d'une réduction d'impôts.

Retrouvez-nous sur www.17agauche.fr